



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Délégation Académique aux
Relations Européennes et Internationales
et à la Coopération**

Rectorat de l'académie de Créteil
DAREIC
Affaire suivie par : Barbara Cordeau
Tél : 01 57 02 63 57
Mél : barbara.cordeau@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 4 octobre 2021

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement du second degré

s/c de Mesdames et Monsieur les
inspecteurs d'académie, directeurs
académiques des services de
l'Éducation nationale de Seine-et-
Marne, de Seine-Saint-Denis et du
Val-de-Marne

Objet : programme Codofil, séjour en Louisiane

**Réf. : note de service du 6-7-2021 Échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants -
année 2022-2023, publiée au BOEN n° 29 du 22-7-2021**

Je vous informe que la campagne pour le programme Codofil, séjour en Louisiane 2022-2023 est ouverte.

Ce programme s'adresse aux **enseignants titulaires et non-titulaires de l'enseignement public et privé sous contrat du premier et du second degrés et aux enseignants de français langue étrangère (FLE).**

Vous trouverez, dans la note de service du 6 juillet 2021, toutes les informations utiles et la procédure à suivre pour postuler, notamment **le calendrier avec les délais à respecter.**

J'attire votre attention sur la procédure à suivre :

- pour les enseignants du 1er degré, l'inspecteur d'académie - directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) **transmettra les dossiers directement à France Education international (ex- CIEP) avant le 15 décembre 2021,**

- pour les enseignants du 2nd degré, l'académie de Créteil a mis en place une procédure spécifique : les chefs d'établissement doivent transmettre **les dossiers uniquement à la DAREIC pour vendredi 19 novembre 2021.**

CPI :
- IA-IPR
- IEN ET-EG
- DPE
- ERAEI

La DAREIC collectera les avis des inspecteurs puis transmettra les dossiers à France Education international.

Je vous remercie de bien vouloir suivre la procédure indiquée.

Toute candidature ne respectant pas les délais quelle qu'en soit la raison, ou adressée directement à France Education international sans respect de la voie hiérarchique et des procédures, sera refusée.

Le Recteur de l'académie de Créteil



Daniel AUVERLOT